

## Lutte contre les nuisances criminelles

### *Qu'est-ce que la lutte contre les nuisances criminelles ?*

Les nuisances criminelles désignent un large éventail d'activités ou de comportements se produisant sur une propriété et nécessitant un appel permanent aux forces de l'ordre, ayant une incidence sur la sécurité des personnes se trouvant sur la propriété et autour de celle-ci, et ayant un impact négatif sur la communauté environnante. Les exemples incluent la présence de drogues illégales ou d'armes à feu, les crimes violents, les activités des gangs ou la prostitution. La loi du Delaware sur la lutte contre les nuisances criminelles permet au département de la justice du Delaware d'engager des poursuites civiles afin de tenir les propriétaires financièrement responsables des dommages qu'ils ont causés à la communauté.

---

### *Qu'est-ce que le droit civil peut accomplir que le droit pénal ne peut pas ?*

Si vous pensez qu'une propriété de votre communauté constitue une nuisance criminelle, vous pouvez en faire part au département de la justice du Delaware en appelant le 302-577-8899 ou en le signalant en ligne à l'adresse suivante <https://attorneygeneral.delaware.gov/criminal/nuisance-abatement-complaint-form/> ou [de.gov/nuisance](https://de.gov/nuisance).

Le département de la Justice enquêtera sur votre plainte en partenariat avec les forces de l'ordre, en examinant les rapports de police et d'autres documents pertinents.

---

### *Quelle est la procédure suivie par le DOJ pour donner suite aux rapports ?*

1. Rapport : Le département de la justice du Delaware (DOJ) est informé par téléphone ou par le biais du portail en ligne d'une propriété susceptible de faire l'objet de mesures de réduction des nuisances.
2. Enregistrement : Les informations relatives à la propriété potentiellement nuisible sont introduites dans la base de données du DOJ à des fins de suivi.
3. Examen de l'activité de la police : Le DOJ examine les rapports de police, les violations du code et d'autres documents pertinents pour déterminer s'il existe un modèle de comportement et communique avec les agents chargés de l'application de la loi au sein de la communauté pour suivre l'historique de l'activité policière sur la propriété.
4. Déterminer s'il est possible d'agir : Si l'activité se déroulant sur le bien immobilier peut faire l'objet d'une action en vertu de la loi du Delaware sur la lutte contre les nuisances criminelles (10 Del. C. 7101-7134) et si, de l'avis du procureur général adjoint chargé de l'affaire, il convient de recourir à cette loi, le DOJ peut envoyer une lettre certifiée au propriétaire de la propriété pour entamer une action en justice. Le

- DOJ peut également demander une réunion avec le propriétaire pour discuter des mesures de coopération à prendre pour mettre fin à la nuisance sur la propriété
5. Si les mesures de coopération visant à supprimer la nuisance sur la propriété n'aboutissent pas, le DOJ pourrait envisager des recours pénaux ou civils devant les tribunaux.